

PRÉFÈTE DU PAS-DE-CALAIS

PRÉFECTURE
DIRECTION DES POLITIQUES INTERMINISTÉRIELLES
BUREAU DES PROCÉDURES D'UTILITÉ PUBLIQUE ET DE L'ENVIRONNEMENT

SOCIÉTÉ DES CRÉMATORIUMS DE FRANCE

COMMUNE D'HÉNIN-BEAUMONT

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT LA CRÉATION D'UN CRÉMATORIUM
ET PORTANT SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE DU CODE GÉNÉRAL DES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le public est prévenu qu'en application du code de l'environnement et du code général des collectivités territoriales et en exécution d'un arrêté préfectoral du 28 octobre 2016 une enquête publique aura lieu, pendant 33 jours consécutifs du 21 novembre au 23 décembre 2016 inclus, concernant la création d'un crématorium sur la commune d'Hénin-Beaumont et portant sur la demande d'autorisation au titre du code général des collectivités territoriales présentée par la Société des Crématoriums de France.

M. Jean-Louis COUVOYON, ingénieur en chef territorial, directeur des services techniques, retraité est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

En cas d'empêchement de M. COUVOYON, la conduite de cette enquête sera confiée à François DEBSKI, Gérant d'entreprise, retraité, commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, les intéressés pourront prendre connaissance du dossier d'enquête, comportant les informations environnementales en mairie d'Hénin-Beaumont aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Ils pourront soit consigner leurs observations sur le registre qui y sera ouvert à cet effet, soit les adresser par écrit au commissaire enquêteur en mairie.

Les pièces du dossier comprendront en outre l'étude d'impact et le courrier attestant de l'absence d'avis de l'autorité environnementale rendu dans le délai imparti. Ce dernier sera également disponible sur le site internet de la préfecture du Pas-de-Calais (<http://www.pas-de-calais.gouv.fr> : Publications - Consultation-du-public - Enquêtes publiques - Crématorium)

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie d'Hénin-Beaumont pour recevoir ses observations le :

- 21 novembre 2016 de 9 h à 12 h à la direction de l'aménagement du territoire (39, rue Elie Gruyelle 62110 Hénin-Beaumont)
- 29 novembre 2016 de 14 h à 17 h à la direction de l'aménagement du territoire
- 9 décembre 2016 de 9 h à 12 h à la mairie de Henin Beaumont
- 15 décembre 2016 de 14 h à 17 h à la direction de l'aménagement du territoire
- 23 décembre 2016 de 14 h à 17 h à la direction de l'aménagement du territoire

Toutes informations techniques sur le projet pourront être demandées à Julien Hanoka, La Société des Crématoriums de France, 150, rue de la Libération , 59270 BAILLEUL, J.hanoka@crematoriums.fr, 03 28 49 29 29.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie d'Hénin-Beaumont et en Préfecture du PAS-DE-CALAIS pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Elle sera également disponible pour la même durée sur le site internet de la Préfecture du Pas-de-Calais.

Toute personne physique ou morale peut demander communication du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur en s'adressant à la Préfecture du Pas-de-Calais (DPI – BPUPE).

A l'issue de l'enquête, la Préfète du Pas-de-Calais statuera sur la présente demande d'autorisation.